

1. Record Nr.	UNINA9910324951703321
Autore	Le Boulanger Isabelle
Titolo	Enfance bafouée : La société rurale bretonne face aux abus sexuels du XIXe siècle // Isabelle Le Boulanger
Pubbl/distr/stampa	Rennes, : Presses universitaires de Rennes, 2019
ISBN	2-7535-6017-X
Descrizione fisica	1 online resource (210 p.)
Altri autori (Persone)	ChauvaudFrédéric
Soggetti	History Criminology & Penology enfant archives judiciaires coupable victime abus sexuel village
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Cette recherche s'appuie sur l'analyse d'un échantillon aléatoire de 349 dossiers de procédures qui a été passé au peigne fin pour l'ensemble des cinq départements historiques de la Bretagne. Les archives judiciaires constituent une source remarquable car elles permettent l'intrusion dans la vie privée en donnant la parole à l'ensemble des acteurs du drame, dénonciateurs, auteurs du crime, témoins, voisinage, même si cette parole est filtrée, encadrée, normée par toute une série de dispositifs de contrôle. Longtemps considérés comme des délits sans victime, les abus sexuels commis sur les enfants sont voués au secret des familles en raison du tabou de la sexualité. Fait banal, scène de crime rurale, décor rudimentaire, jeunes acteurs pauvres et tristement uniformes, la diversité est à rechercher du côté des abuseurs. Du marginal au père de famille, du jeune homme au vieillard, les visages de ces hommes sont pluriels mais force est de constater

que beaucoup prennent l'apparence de monsieur tout le monde. Leur système de défense, véritable démonstration de force, de puissance sexuelle et de virilité révèle, dans toute son âpreté, la représentation sociale de l'abus sexuel au XIXe siècle. D'abord récalcitrante à l'intrusion de la justice étatique en son sein, la communauté villageoise apprend très progressivement à collaborer avec les représentants de l'appareil judiciaire, seul moyen d'assurer sa sauvegarde. À la fin du XIXe siècle, la justice officielle s'impose dans le traitement des affaires d'abus sexuels sur les enfants. Coupables et victimes prennent alors leur place dans un face-à-face jusque-là impossible avec la justice.

---